

# Conditions d'inscription



## Inscription

Des frais d'inscription de **CHF 20.00** sont facturés lors de la première cotisation.

## Réinscription

En cas de démission pour une période supérieure à une année, ces frais seront à nouveau facturés.

## Congé

Un congé peut être accordé par le comité. Il est valable dès les 6 mois de convalescence et va maximum jusqu'à une année. Il dispense du paiement de la cotisation s'il est d'ordre médical. Si la convalescence se poursuit au-delà, une solution est à discuter avec le comité.

## Démission

Deux solutions à votre disposition :

1. Par mail, en demandant confirmation à la présidente :  
[info@gymfem-epalinges.ch](mailto:info@gymfem-epalinges.ch)
2. Par lettre recommandée, la date de la poste faisant foi à l'adresse suivante :  
Société de gym féminine  
p.a Mme la Présidente Francesca Mascello  
Ch. des Planches 23  
1066 Epalinges

**Le délai est jusqu'au 15 juin pour fin juin.**

**La cotisation est due jusqu'à cette date, même si la/le gymnaste ne participe plus aux cours.**

## Remboursement

Tout arrêt dans le courant de l'année ne donne droit à aucun remboursement.

## Frais administratifs :

Dès le 2e rappel de la cotisation, des frais administratifs de CHF 30.00 seront perçus à part en plus.